

**Sujet :** [INTERNET] NON au nouveau projet ICPE éolien Saint Sulpice les feuilles.

**De :** nizonne association <nizonneasso@gmail.com>

**Date :** 24/12/2021 06:18

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Bonjour Monsieur,

L'éolien présente de nombreux défauts (intermittence, aléas de production, déforestation, emprise énorme au sol, bétonisation de la nature, défiguration du paysage, dégâts pour l'avifaune, nécessité d'une production de secours fossile (charbon, gaz), subventions énormes, division sociale, pas de recyclage pour certains composants, nécessité de postes de conversion et de livraison supplémentaires, chemins d'accès à travers champs, utilisation de métaux rares et de bois de balsa importés, source de conflits sociaux, durée de vie limitée à 20 ans environ), de telle sorte que son développement est une aberration.

Recevez mes salutations

Pierre Barbier